

Rapatriement volontaire des réfugiés centrafricains Déjà 673 rapatriés en Centrafrique

Les gouvernements de la Centrafrique et de la République du Congo ont démarré le 31 mars 2018, avec l'appui du Haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), la facilitation du rapatriement volontaire des réfugiés centrafricains vivant à Betou, Bazzaville et pointe-Noire vers les villes de Mongoumba, Mbaiki et Bangui.

Ce rapatriement intervient suite aux demandes persistantes d'un certain nombre de réfugiés centrafricains au Congo de rentrer chez eux.

La raison principale avancée par les réfugiés eux-mêmes est qu'ils ont décidé de rentrer chez eux à Mongoumba, Mbaiki et Bangui parce que ces localités jouissent d'une certaine stabilité.

« Nous avons décidé d'exaucer leurs vœux en appuyant les gouvernements du Congo et de la RCA à faciliter ce rapatriement », déclare Buti Kale, Représentant du HCR en RCA. « Depuis un certain temps, des dizaines de réfugiés centrafricains en provenance du Congo rentraient déjà spontanément en RCA, et particulièrement à Bangui » ajoute-t-il.

Les localités où retournent ces réfugiés font partie des zones qui jouissent d'une relative paix et sécurité car malgré la violence qui affecte certaines localités du pays, il y a des zones comme Bangui et les préfectures de La Lobaye au sud, de la Nana Mambéré, de la Mambéré Kadéï et de la Sanga Mbaéré à l'Ouest où la situation s'est considérablement améliorée.

Depuis le démarrage de ce rapatriement, 673 réfugiés centrafricains ont pu regagner leurs localités d'origine à l'aide des convois terrestres et aériens, organisés respectivement vers Mongoumba et Bangui.

« Je suis heureuse de rentrer dans mon pays » a lancé Khadidja en foulant le sol du pays de "Zo Kwe Zo". « Aujourd'hui est un très grand jour pour moi car je rêvais au quotidien de revenir un jour dans mon pays », ajoute t-elle.

Khadidja, 46 ans fait partie des rapatriés venus de Betou où elle s'était retrouvée seule avec ses deux enfants. Pendant la fuite, sa famille s'est disloquée: Khadidja a pris le chemin de l'exil et son mari a



Arrivée d'un convoi de rapatriés à Mongoumba. Ph UNHCR/S. Fatime

rejoint le site de M'Poko avec les trois autres enfants.

L'arrivée de Khadidja à Bangui marque donc l'aboutissement de ce rêve qui a duré cinq bonnes années et confirme l'adage selon lequel "on est mieux que chez soi".

Ce sentiment du "chez soi", beaucoup d'autres rapatriés l'ont ressenti tout au long du voyage retour marqué par des you-you que scandaient la population des villages que traversaient les convois jusqu'à Mongoumba et Bangui où les membres de leurs familles, venus les accueillir, les serraient chaudement dans les bras comme pour leur souhaiter "bon retour".

Initialement, 650 réfugiés avaient exprimé le souhait de retourner en Centrafrique. Mais le déclenchement des mouvements de retour a suscité un tel engouement que d'autres réfugiés de Betou, Brazzaville et Pointe Noire demandent aussi à rentrer au bercail. « Nous nous attendons à un nombre plus important de candidats au retour ; et nous allons continuer à soutenir les efforts des gouvernements du Congo et de la RCA visant à aider les réfugiés centrafricains à regagner volontairement leur pays ; et ce, dans la dignité et la sécurité », précise Buti Kale.

Dans le cadre de la facilitation de ce rapatriement, les personnes qui rentrent

reçoivent un paquet de réintégration pour leur permettre de recommencer une nouvelle vie. Concrètement, il s'agit d'un appui devant les conduire à une auto-prise en charge au travers du développement d'activités génératrices de revenus. Pour soutenir cette démarche, le PAM fournit aux rapatriés des vivres couvrant une période de trois mois.

Pour assurer que la réintégration des rapatriés ne rencontre aucun problème, le Ministre de la sécurité publique, Henri Wanzet Linguissara, a instruit les autorités locales, les forces de l'ordre de veiller à ce qu'ils ne soient pas dépossédés de leurs biens tels leurs maisons, leurs plantations et autres du fait de leur absence du pays.

S'adressant aux rapatriés, le Ministre s'est voulu on ne peut plus rassurant : « Le gouvernement est conscient de sa responsabilité de résoudre le problème des maisons détruites et occupées illégalement ».

La crise que connaît la République Centrafricaine a contraint des centaines de milliers de centrafricains à chercher asile dans les pays voisins ; et notamment en République du Congo où plus de 32.000 centrafricains y avaient trouvé refuge.

A Bria, environ 70% des déplacés internes souhaitent retourner chez eux

Une enquête d'intentions de retour menée par le HCR révèle qu'environ 70 pour cent des déplacés internes vivant sur des sites de la ville de Bria souhaitent retourner chez eux.

Après un an passé sur les sites de déplacés suite aux vagues de violences qu'a connu la Sous-Préfecture de Bria, des départs spontanés et mouvements pendulaires vers les villages ou quartiers d'origine ont été observés et ont amené le HCR et d'autres acteurs à initier une enquête d'intentions de retour des déplacés internes vivant dans des sites.

«Nous avons constaté une baisse du nombre des déplacés internes sur les différents sites à Bria et avons initié avec nos partenaires, une enquête d'intentions de retour en vue de collecter des informations sur le désir ou non des déplacés internes sur les sites de Bria, de retourner dans leurs quartiers ou villages d'origine», explique Pierre Atchom, Représentant Adjoint chargé de Protection au HCR en RCA. «Les informations collectées seront mises à la disposition de l'ensemble des acteurs pour ajuster leurs interventions», ajoute-t-il.

L'enquête en question a été menée auprès de 5553 chefs de ménages pour 25.386, représentant 64 pour cent de la population totale vivant dans les 5 sites que compte Bria. Il s'agit des sites PK3 (collines y compris), Eglise catholique, Eglise CEB11 (Gbadou), Eglise CEB1/Bornou et Hôpital/Bria.

La quasi-totalité des ménages présents dans les sites lors de l'exercice, se sont prêtés volontiers à l'enquête et ont répondu aux questions. Parmi les personnes interviewées, les femmes représentent 53% et les hommes 47%.

Concernant l'intention de quitter ou non les sites et le choix du lieu de retour, l'enquête a révélé que globalement, 69,6% soit 3865 ménages de déplacés de Bria souhaitent quitter les sites. Par ailleurs, 480 mé-

lieux de résidence habituelle, 173 ménages (4,4%) souhaiteraient être relocalisés ailleurs dans la préfecture de la Haute-Kotto et 23 chefs de ménages (0,7%) voudraient être relocalisés dans une autre préfecture.



Enquête auprès d'un ménage sur le site Eglise catholique à Bria. Ph UNHCR

nages représentant 26,6% de déplacés ne souhaitent pas quitter les sites où ils vivent alors que 8,15% de déplacés sont encore indécis.

Le groupe de déplacés internes ne souhaitant pas quitter les sites évoquent l'insécurité dans le lieu d'origine ou la résidence habituelle, la destruction des maisons, l'absence de moyens de subsistance, les traumatismes vécus comme principales raisons de leur choix.

Parmi ceux qui souhaitent quitter les sites, la grande majorité c'est-à-dire 3669 chefs de ménages (94,9%) voudraient bien retourner dans leurs

23,8% des ménages candidats au retour souhaitent quitter les sites immédiatement, 6 % dans deux semaines et 70,2% dans 2 mois.

Malgré la volonté manifeste de la majorité des déplacés internes de quitter les sites, l'accompagnement au retour pour ces derniers dans leurs zones d'origine devrait prendre en compte les domaines critiques tels que la sécurité, la reconstruction/réhabilitation de leurs maisons, l'appui à leur autonomisation et la promotion de la culture de la paix et la cohésion sociale.

Distribution de lampes solaires aux réfugiés d'Obo

Pour permettre aux ménages réfugiés d'éclairer leurs abris, le HCR a procédé le 23 avril à une distribution de lampes solaires ciblant les réfugiés vivant dans le camp ainsi qu'en familles d'accueil.

Au total, 563 ménages ont reçu ces lampes, dont 455 ménages des réfugiés vivant sur le camp et 108 autres vivant en familles d'accueil dans les différents quartiers de la ville d'Obo. Un travail préalable sera fait pour permettre d'étendre cette distribution à quelques ménages de la population hôte et certains vulnérables parmi des déplacés internes.